



Doc. 12587

13 avril 2011

Critères qui interviennent dans la définition d'un prisonnier politique

Proposition de résolution

déposée par M. Agustín CONDE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée parlementaire considère qu'il faudrait établir des critères objectifs permettant d'identifier un véritable prisonnier politique. L'Assemblée les utiliserait comme référence dans tous les rapports concernant la présence alléguée de prisonniers politiques dans un Etat membre.

Malgré les différentes définitions qui coexistent aujourd'hui pour les personnes qu'il convient de qualifier de prisonniers politiques (d'après les différentes instances internationales), l'Assemblée n'a jamais pris de décision sur la question. Le document 1272/2002, qui est parfois évoqué, ne concerne qu'un seul pays et il n'existe aucune définition générale qui pourrait servir de règle applicable dans tous les Etats membres. L'absence de définition risque fortement d'engendrer des normes divergentes et des précédents indésirables, et de porter atteinte à la crédibilité de l'Assemblée.

Dès lors, il faudrait établir des critères clairs destinés à être respectés par tous les Etats membres. Compte tenu de leur importance, ceux-ci devraient être adoptés par l'Assemblée avant l'élaboration de tout rapport sur des prisonniers politiques dans une affaire ou un pays particuliers, car une telle définition générale doit être clairement établie avant, et non pendant ou après, l'élaboration d'un rapport spécifique.

Dans l'intérêt de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, l'établissement de critères intervenant dans la définition d'un prisonnier politique doit être mis en œuvre sans tarder.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

CONDE Agustín, Espagne, PPE/DC
ACKETOFT Tina, Suède, ADLE
BARBI Mario, Italie, ADLE
BÉTEILLE Laurent, France, PPE/DC
FOŘT Stanislav, République slovaque, ADLE
GATTI Marco, Saint-Marin, PPE/DC
GERMIČ Ljubo, Slovénie, ADLE
GIARETTA Paolo, Italie, ADLE
GRIGNON Francis, France, PPE/DC
HANCOCK Mike, Royaume-Uni, ADLE
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
JELINČIČ PLEMENITI Zmago, Slovénie, GDE
KÜHNEL Franz Eduard, Autriche, PPE/DC
LAAKSO Jaakko, Finlande, GUE
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
MELONI Assunta, Saint-Marin, ADLE
MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
MORIAU Patrick, Belgique, SOC
MUÑOZ-ALONSO Alejandro, Espagne, PPE/DC
NEGELE Gebhard, Liechtenstein, PPE/DC
NEUGEBAUER Fritz, Autriche, PPE/DC
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
PAPADIMITRIOU Elsa, Grèce, PPE/DC
POLLESTAD Geir, Norvège, ADLE
PUCHE Gabino, Espagne, PPE/DC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
RIHTER Andreja, Slovénie, SOC
ROCHEBLOINE François, France, PPE/DC
TORRES PUIG Joan, Andorre, ADLE
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
VARVITSOTIS Miltiadis, Grèce, PPE/DC
VOLONTÉ Luca, Italie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste